

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

M. Caillette de l'Hervilliers, trésorier, présente le compte des recettes et dépenses de la Société pendant l'exercice 1854, ainsi que le projet de budget pour l'exercice 1855.

COMPTE DES RECETTES ET DÉPENSES EFFECTUÉES PENDANT L'ANNÉE 1854 POUR LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE, présenté par **M. EDMOND DE L'HERVILLIERS**, trésorier.

Recettes.

DÉSIGNATION DES CHAPITRES DES RECETTES.	N ^{os} des ART.	NATURE DES RECETTES.	RECETTES EFFECTUÉES.
§ 1. Produits ordinaires des réceptions	1	Cotisations } de l'année courante.	4660 »
	2		anticipées
§ 2. Produits extraordinaires des réceptions	3	Cotisations une fois payées	900 »
§ 3. Produit des publications	4	Vente de Bulletins	36 »
		Total des recettes	5640 »

Dépenses.

DÉSIGNATION DES CHAPITRES DES DÉPENSES.	N ^{os} des ART.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES EFFECTUÉES.
§ 1. Personnel	1	Agent, son traitement	300 »
	2	Garçon de bureau, ses gages.	100 »
§ 2. Frais de logement	3	Chauffage, éclairage	92 75
	4	Dépenses diverses	105 70
§ 3. Frais de bureau	5	Ports de lettres	106 75
	6	Impressions d'avis, circulaires, etc.	396 75
§ 4. Encaissement	7	Change et frais de mandats encaissés.	27 20
§ 5. Matériel	8	Bibliothèque	» 25
§ 6. Publications	9	Bulletin { Texte	1740 90
	10		Port
§ 7. Placement des capitaux.	11	Placement sur le trésor	600 »
		Total	3617 85

Résultat général et situation au 31 décembre 1854.

La recette totale étant de	5640 »
La dépense totale étant de	3617 85
Il reste en caisse audit jour	2022 15

Mouvement des cotisations une fois payées et des placements de capitaux.

	NOMBRE DE MEMBRES à vie.	
Recette pendant l'année 1854.	3	900 »
Totaux.	3	900 »
600 fr. ont été placés en bons du Trésor, et seront remboursés.		600 »
Excédant de la recette sur la dépense.		300 »

Mouvement des entrées et des sorties des membres.

Les réceptions, du 23 avril au 3 décembre 1854, sont montées à . . .	256
A déduire pour cause de décès	2
Le nombre des membres inscrits sur le registre, au 1 ^{er} janvier 1855, s'élève à	254
Dont 251 membres payant cotisation annuelle et 3 membres à vie.	

PROJET DE BUDGET POUR L'ANNÉE 1855.

Observations préliminaires.*Recettes.*

Art. 1^{er}. Au moment de la préparation du budget, le nombre des membres portés au sommier général s'élevait à 259, à 30 fr. de cotisation, soit 7,770 fr. Cette somme de 7,770 fr. ne peut être intégralement portée aux recettes, attendu que, suivant les prévisions, 18 à 20 membres n'acquitteront pas leur cotisation en 1855, ce qui réduit les cotisations à 240, à 30 fr., soit 7,200 fr. Il reste 19 retardataires, à 30 fr., soit 570 fr., sur lesquels il ne faut pas compter cette année.

Art. 2. 21 cotisations restent à recouvrer sur l'exercice 1854. Le trésorier ne compte recevoir cette année que 15 cotisations environ, les 6 autres sont dues par des membres étrangers ou à l'étranger.

21 cotisations à 20 fr.	420 fr.
A déduire 6 cotisations à 20 fr. . . .	120
Il reste.	300

Art. 3. Les anticipations, en 1854, sont montées à 44 fr. On peut les évaluer, pour 1855, à 3 cotisations, soit 90 fr.

Art. 4. 3 cotisations à vie ont été acquittées en 1854. Il n'en est porté

qu'une au projet de budget de 1855, attendu que rien ne nous fait présumer que les membres en verseront plusieurs.

Art. 5. Vente de Bulletin. Le chiffre de 234 fr. porté en recette se décompose ainsi :

Aux membres nouveaux, 10 exemplaires à 5 fr.	50 fr.
Aux libraires. . .	} Année 1854, 4 exempl. à 18 fr. 72
	<u>234</u>

Art. 6 et 7. Encaissement des bons du Trésor. Un bon de 600 fr. exigibles en mai 1855, et produisant 12 fr. pour six mois. Le trésorier a placé cette somme de 600 fr. pour six mois seulement, afin de ne pas laisser trop longtemps improductives les cotisations à vie qui pouvaient survenir. Le Trésor n'admettant pas de bon au-dessous de 500 fr., ce fait explique pourquoi la troisième cotisation à vie est restée jusqu'à ce jour sans emploi.

Les recettes prévues au budget de 1855 s'élevaient à. . .	8,736 fr. » c.
Le reliquat en caisse, au 31 décembre 1854, est de. . .	2,022 15
Les totaux de la recette et du reliquat en caisse sont :	<u>10,758 15</u>

Dépenses.

Art. 1^{er}. On propose d'élever le traitement de l'agent comptable de la Société de 300 à 500 fr. Cette augmentation est justifiée par l'accroissement des travaux que l'extension de la Société a donné à M. Laudy.

Art. 2. On propose de même de porter les gages du gardien de bureau à 200 fr. au lieu de 100 fr., à raison des courses nombreuses qu'il est obligé de faire pour la rentrée des cotisations. Le gardien de bureau reçoit une pareille somme de la Société Météorologique.

Art. 3. En 1854, la Société Botanique a reçu une hospitalité entièrement gratuite de la part de la Société Géologique. En 1855, on porte le loyer à 400 fr., sauf la ratification de la Société Géologique; cette somme de 400 fr. est égale à celle que donne la Société Météorologique, moins riche que la Société Botanique.

Art. 4. Les frais de chauffage et d'éclairage pour chaque séance sont, en moyenne, de 9 fr. par séance; sur douze mois, la Société a trois mois de vacances. Il reste neuf mois à 2 séances par mois, et 3 en janvier, ce qui donne 19 séances \times 9. 161 fr.

Plus, 8 séances du conseil, à 6 fr. environ, \times 8. 48

209

Je porte 200 fr. en dépense.

Art. 5. Les 150 fr. portés aux dépenses diverses se composent des frais de bureau et de copie de divers travaux, etc., etc.

Art. 6. Ports de lettres, 150 fr. Voici comment cette somme est justifiée. La Société ayant admis en principe qu'elle affranchirait tout ce qu'elle enverrait, les ports de lettres sont ainsi répartis :

Envoi de 200 quittances, à 20 cent.	40 fr.
— de 200 lettres circulaires pour les élections. . . .	40
— de 150 lettres, réclamations des cotisations, à 20 c.	30
— de 50 circulaires de rappel (cotisations), à 20 c. .	40
Affranchissement de lettres diverses reçues ou envoyées par MM. les secrétaires.	80
	<hr/> 200

Il n'est pas tenu compte ici des envois de lettres à 40 c. dans l'intérieur de Paris; cette dépense se trouvera confondue dans les affranchissements divers et les lettres de réclamations.

Art. 7. En 1854, les impressions de lettres d'avis, circulaires, sont montées à près de 400 fr., à cause des envois multipliés qu'on a été obligé de faire pour l'organisation de la Société. En 1855, nous pensons que la moitié de cette somme, c'est-à-dire 200 fr., devra suffire.

Art. 8. Les frais de mandats encaissés ont été de 27 fr. 20 c. en 1854; nous les portons à 50 fr. pour l'exercice 1855. Cette prévision de 22 fr. 80 c. en plus ne paraît pas exagérée.

Art. 9. Comme la Société Géologique veut bien laisser la jouissance de ses meubles à la Société Botanique, on pense qu'une somme de 50 fr. sera suffisante pour les menus frais mobiliers.

Art. 10. Bibliothèque, 50 fr.; port des brochures envoyées par l'étranger; achat de quelques livres.

Art. 11. Impression du Bulletin. En 1854, 5 Bulletins, composés de 18 feuilles, ont coûté 68 fr. 25 c. la feuille imprimée; 439 fr. 20 c. de papier pour 18 feuilles, soit par feuille.

24 fr. 40 c.	
7,165 brochages des 5 numéros, soit l'un.	14 33
	<hr/> 38 73
18 feuilles, à 68 fr. 25 c. la feuille imprimée.	68 25
	<hr/> 106 98

Arriéré de 1854, 9 feuilles, 107 fr. l'une. 963 »

Bulletin de 1855, 36 feuilles à 107 fr. l'une. 3,852 »

Total. 4,875 »

Je porte en dépense, 5,000 fr.

Art. 12. L'envoi des Bulletins sera d'environ 35 à 40 fr. l'un; la Société ayant 12 numéros à envoyer en 1855, y compris l'arriéré, la dépense sera d'environ 500 fr.

Art. 13. 4 cotisations à vie, dont une en prévision, placées sur le Trésor, donnent 1,200 fr.

En comparant les recettes. 10,758 fr. 15 c.

Avec les dépenses, qui se montent à. 8,700 »

Il y aurait, au 31 décembre 1855, un reliquat de. . . 2,058 15

BUDGET DE 1855. — Recettes.

DÉSIGNATION DES CHAPITRES DES RECETTES.	N ^{os} des ART.	NATURE DES RECETTES.	RECETTES			
			EFFECTUÉES en 1854.	PRÉVUES au budget de 1855.		
§ 1. Produit ordin. des réceptions	1	Cotisations } de l'année cour- rante	4660 »	7200 »		
	2				} des années pré- cédentes	» 300 »
	3					
§ 2. Produit extraordi- des réceptions	4	Cotisations une fois payées	900 »	300 »		
§ 3. Produit des publi- cations	5	Vente de Bulletins	36 »	234 »		
	6	Encaissement des bons du Trésor	»	600 »		
§ 4. Recettes diverses	7	Arrérages desdits bons	»	12 »		
	8	Recettes imprévues	»	»		
		Totaux des recettes.	5640 »	8736 »		
§ 5. Solde du compte précédent	9	Reliquat en caisse au 31 dé- cembre 1854	»	2022 15		
		Totaux de la recette et du reliquat	»	10758 15		

Dépenses.

DÉSIGNATION DES CHAPITRES DES DÉPENSES.	N ^{os} des ART.	NATURE DES DÉPENSES.	DÉPENSES	
			EFFECTUÉES en 1854.	PRÉVUES au budget de 1855.
§ 1. Personnel	1	Agent, son traitement	300 »	500 »
	2	Garçon de bureau, ses gages.	100 »	200 »
§ 2. Frais de logement.	3	Loyer	»	400 »
	4	Chauffage et éclairage	92 75	200 »
	5	Dépenses diverses	105 70	150 »
§ 3. Frais de bureau	6	Ports de lettres	106 75	200 »
	7	Impressions d'avis, circu- laires	396 75	200 »
§ 4. Encaissement	8	Change et frais de mandats encaissés	27 20	50 »
		9	Mobilier	»
§ 5. Matériel	10	Bibliothèque	» 25	50 »
	§ 6. Publications	11	Bulletin } Texte	1740 90
12		Port		
§ 7. Placement de capi- taux	13	Placement sur le Trésor	600 »	1200 »
		Totaux	3617 85	8700 »

Comparaison.

La recette présumée étant de	10758 15
La dépense présumée étant de	8700 »
La différence en plus serait de	2058 15